

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES
Sous-direction des ressources humaines
de la magistrature
Bureau du recrutement, de la formation
et des affaires générales – RHM4
Tél. : 01.44.77.61.75
Fax : 01.44.77.22.11
mél : rhm4.dsj-sdrhm@justice.gouv.fr

PARIS, LE 15 JUIN 2012

CIRCULAIRE NOTE

Date d'application : immédiate

La garde des sceaux, ministre de la justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel
Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours
(Métropole et Outre-mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel de Saint-Pierre et Miquelon
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature
Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des greffes

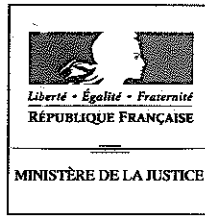
POUR ATTRIBUTION

Note N° : SJ-12-178-RHM4/15.6.2012
Référence de classement : recrutement_concours/examineurs/examineurs 2012/
note 2012 examineurs SPECIALISES ADJOINTS.doc
Mots clés : ENM - concours – examineurs spécialisés adjoints
Titre détaillé : nomination d' examineurs spécialisés adjoints
Texte(s) source(s) : décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié articles 19, 32 et 32-6
Texte(s) abrogé(s) :
Publication : BO JO
INTERNET et
INTRANET temporaire jusqu'au 31 décembre 2012

MODALITES DE DIFFUSION

DIFFUSION ASSUREE PAR LES CHEFS DE COURS AUX MAGISTRATS DE LEUR RESSORT

Pièce(s) jointe(s) : note proprement dite et 1 annexe



**DIRECTION
DES SERVICES JUDICIAIRES**

Paris, le

15 JUIN 2012

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE LA MAGISTRATURE

Bureau du recrutement , de la formation et des affaires générales
RHM4

La garde des sceaux, ministre de la justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel
Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours
(Métropole et Outre-mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel de Saint-Pierre et Miquelon
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature
Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des greffes

Objet : concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature
Examineurs spécialisés adjoints

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir trouver ci-joint pour information la copie d'un troisième arrêté portant nomination d'examineurs spécialisés adjoints au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature. Je vous indique par ailleurs que d'autres arrêtés concernant la nomination d'examineurs spécialisés adjoints pour les épreuves d'admission seront pris prochainement.

La Directrice des services judiciaires,

Véronique MALBEC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

ARRÊTÉ

portant nomination d'examineurs spécialisés
adjoints au jury des premier, deuxième et troisième concours
d'accès à l'École nationale de la magistrature

La garde des sceaux, ministre de la justice

- Vu l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;
- Vu le décret n°72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'École nationale de la magistrature et notamment ses articles 19, 32, 32-6 et 37 ;
- Vu l'arrêté du 21 février 2012 portant nomination des président et membres du jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature pour la session 2012, modifié par l'arrêté du 13 juin 2012 ;
- Vu les arrêtés des 5 juin 2012 et 11 juin 2012 portant nomination d'examineurs spécialisés adjoints au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité d'examineurs spécialisés adjoints au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature :

Monsieur Marc Authamayou , avocat au barreau de Toulouse ;
Madame Françoise Ben Sussan épouse Benzaquen, juge au tribunal de grande instance d' Arras ;
Madame Marie-Claude Blanc épouse Bonnet, avocate au barreau de Quimper ;
Madame Chantal Colombet épouse De Leiris, vice-procureure de la République près le tribunal de grande instance de Paris ;
Madame Hélène Courtiau épouse Ragon, juge au tribunal de grande instance de Paris ;
Monsieur Jean-François Decor, avocat au barreau de Chalon sur Saône ;
Monsieur Bruno Denis, avocat au barreau de Saint-Nazaire ;

Madame Agnès Fallenot épouse Chereau, vice-présidente au tribunal de grande instance d'Arras ;
Monsieur Nicolas Fauck, avocat au barreau de l'Ain ;
Monsieur Jean-Pierre Franc, avocat au barreau d'Avignon ;
Madame Mélanie Gehin épouse Picart, juge au tribunal de grande instance de Quimper ;
Madame Hélène Geiger, substitue du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Quimper ;
Monsieur Laurent Ivaldi, avocat au barreau du Val d'Oise ;
Madame Sophie Lacquit, avocate au barreau de Clermont-Ferrand ;
Monsieur Christian Lambert, Président de chambre à la cour administrative d'appel de Marseille ;
Madame Cécilia Lasne, avocate au barreau de Montpellier ;
Monsieur Jacques Léger, conseiller d'Etat honoraire ;
Madame Martine Mangin, avocate au barreau de Grenoble ;
Madame Clarisse Mouton, avocate au barreau de Nancy ;
Monsieur Guillaume Ploux, avocat au barreau de Quimper ;
Madame Agnès Tanguy épouse Courtois, juge au tribunal de grande instance de Lille ;

Article 2

Le présent arrêté sera affiché et notifié au directeur de l'Ecole nationale de la magistrature qui sera chargé de son exécution.

Fait le

15 JUIN 2012

La garde des sceaux, ministre de la justice
par délégation, la directrice des services judiciaires


Véronique MALBEC